

RESULTATS PRELIMINAIRES D'UNE STRATEGIE DE SANTE ANIMALE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE OUIDAH

M. M. Lawani¹, E. Alihonou² et I. Ayité³

Résumé

Au Bénin, des disparités importantes subsistent au plan de la disponibilité en protéines animales au niveau des catégories socio-professionnelles de la population. Pour répondre à la double exigence d'accroissement et de répartition équitable des sources possibles de protéines animales, une Stratégie de Santé Animale de Base (SAB) axée sur le petit élevage avec quatre principales étapes est expérimentée dans la sous-préfecture de Ouidah. Les quatre principales étapes de la SAB sont: la sensibilisation des éleveurs, l'établissement de calendrier de traitements de base, la synchronisation des traitements et la répartition des coûts des traitements proportionnellement au cheptel de chaque éleveur. Le respect du calendrier de traitements préventifs a permis de réduire le taux de mortalité de 70% à 21,74% chez la volaille et de 55% à 5,70% chez les petits ruminants. Les coûts de traitement relativement bas représentent 30% du coût moyen de production d'un poulet et 4% de celui d'un mouton ou cabri d'un an.

Mots-clés: stratégie, santé animale, protéine animale

INTRODUCTION

Le Bénin est confronté à un état de déficit chronique de protéines. SARNIGUET cité par le MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL (1992) signalait que la consommation nationale moyenne de protéine animale était de 8,4 kg/hbt/an alors que la norme internationale admise est de 12 kg/hbt/an.

Cette pénurie en protéines animales constitue une des véritables causes du déséquilibre protéino-énergétique, véritable problème de santé publique au Bénin (Comité National pour l'Alimentation et la Nutrition, 1995).

L'accroissement de la disponibilité en protéines animales est donc impératif. Mais au delà d'un simple accroissement de la

¹ M. M. Lawani est Docteur Vétérinaire au CREDESA

² E. Alihonou est Professeur et Directeur du CREDESA

³ I. Ayité est Sociologue au CREDESA

production animale, il faudra veiller à la correction des disparités non négligeables entre les différentes couches sociales.

Pour répondre à cette double exigence, il est mis en oeuvre dans la sous-préfecture de Ouidah, une Stratégie de Santé Animale de Base (SAB) inspirée des Soins de Santé Primaire (SSP) et des conclusions de deux séminaires inter-africains organisés par le CTA, la GTZ et l'IEMVT en 1984, et le CTA, la GTZ, l'ODA et le CTMV en 1985.

La stratégie de santé animale de base vise globalement à accroître la production animale au niveau de toutes les couches de la société. Il s'agit de:

- réduire la mortalité dans le petit élevage à 5% toutes espèces animales confondues et
- accroître les accessibilités géographiques et financières des produits et des services vétérinaires.

Le présent article rend compte des résultats préliminaires de cette expérimentation qui fait l'état des lieux de l'élevage dans la sous-préfecture de Ouidah.

SITUATION DE BASE DE L'ELEVAGE A OUIDAH

C'est le petit élevage qui est la forme d'élevage la plus pratiquée dans cette sous-préfecture. Les petites espèces animales

(ovins, caprins, porcins et volailles) en nombre réduit (un à vingt) par éleveur sont souvent laissées en divagation à la merci des épidémies saisonnières (Lawani, 1993). Ces animaux sont sujets à une forte mortalité. Le taux de mortalité chez les volailles (poulets et canards) varie de 50 à 90% avec quatre périodes critiques (la petite et la grande saison des pluies respectivement de septembre à novembre et d'avril à juillet; la mousson d'août et l'harmattan de décembre); chez les petits ruminants, il est de 55% et s'élève à 100% dans certains élevages caprins. Les petits ruminants connaissent les mêmes périodes critiques. Il est relativement bas (40%) chez les porcs. Ceux-ci sont atteints d'affections chroniques qui retardent leur croissance.

Les conditions de travail des vétérinaires sont aussi rendues difficiles par l'inadéquation entre la présentation classique des produits vétérinaires et le petit élevage. En effet, la présentation des produits vétérinaires en conditionnement de 50 à 1000 doses n'est pas adaptée à la taille des cheptels pris isolément. Certains produits comme les antibiotiques et les anti-parasitaires en solution doivent être conservés au frais pour faciliter leur usage prolongé. D'autres comme les vaccins ne peuvent être conservés une fois leur activité entamée. Les vétérinaires sont parfois obligés de jeter le reste des médicaments après leur emploi à un nombre insuffisant d'animaux. Par conséquent le coût des produits et des soins vétérinaires

rapportés à l'animal dans les élevages revient très cher. Ce qui explique en partie le fait que bien qu'existant les besoins en produits ne soient ni exprimés ni convenablement couverts.

METHODES

L'identification des problèmes d'élevage et la recherche des approches de solution a utilisé la méthode participative. Elle comporte quatre étapes essentielles: la sensibilisation des éleveurs pour les traitements de base; l'établissement d'un calendrier de soins de base; la synchronisation des traitements par hameau et la répartition des coûts de traitement par éleveur; le suivi des interventions et la collecte des données. L'expérience a duré 13 mois (17 janvier 1994 au 26 février 1995).

La sensibilisation des éleveurs et l'établissement de calendrier de traitements de base

Des "focus groups" sont organisés par hameau pour recueillir de façon rétrospective chez les éleveurs l'anamnèse des cas plus ou moins récents de maladie animale. La discussion est menée de façon inductive pour spécifier certains aspects des commémoratifs. Cette technique permet aux éleveurs et aux techniciens de retenir des technologies animales courantes à travers leurs symptômes caractéristiques et leur période d'apparition.

Sur la base des pertes occasionnées par certaines maladies et des conseils du vétérinaire, une liste d'affections prioritaires à prévenir est établie.

En fonction des affections prioritaires retenues par espèce animale et de leur saisonnalité, un calendrier annuel de soins vétérinaires préventifs est établi.

La synchronisation des soins vétérinaires et la répartition des coûts de traitements par éleveur

Conformément au calendrier établi, des rendez-vous sont pris par ménage, par hameau ou par village afin de synchroniser les traitements qui sont pour la plupart préventifs (déparasitage, vaccination et apports complémentaires minéralo-vitamineux, etc.). Les traitements synchronisés permettent de disposer en une seule séance d'un nombre relativement important d'animaux et de réduire le coût des traitements.

Le coût des produits et services vétérinaires est réparti au sein des éleveurs proportionnellement au cheptel de chacun. Soit un ensemble d'éleveurs disposant au total d'un nombre N d'animaux traités contre une affection donnée au cours d'une séance.

Soit C le coût total des interventions, le coût C_i à supporter par un éleveur i possédant un nombre N_i d'animaux est déterminé par la relation ci-après:

$$C_i = \frac{C}{N} \times N_i$$

C_i : Coût de traitement par éleveur i

C : Coût total des traitements

N : Nombre total d'animaux traités

N_i : Nombre d'animaux par éleveur i

Suivi des interventions et collecte des données

Des visites sont effectuées à la fin de chaque période critique (juillet, novembre et février) dans les élevages traités. A ces occasions, les techniciens mettent à jour des fiches de suivi des élevages qui permettent de déterminer et d'étudier divers paramètres zootechniques puis de suivre le mouvements du cheptel.

Résultats

Du 17 janvier 1994 au 26 février 1995, la Clinique Vétérinaire Ambulante (CLIVA) du CREDESA a pu rencontrer et sensibiliser 103 éleveurs répartis dans 11 villages de la sous-préfecture de Ouidah.

A l'issue des interventions et des enquêtes, deux à trois affections prioritaires ont été retenues par espèce animale (tableau 1).

Un calendrier annuel tenant compte des traitements préventifs des affections prioritaires a été établi et suivi (tableau 2).

Conformément au calendrier, 115 poulets, 290 ruminants et 75 porcins ont été traités et suivis. Les tableaux 3 et 4 présentent respectivement l'efficacité et le coût des traitements.

Tableau 1: Affections prioritaires retenues par espèce animale

Volailles	Ovins/Caprins	Porcins
Maladie de Newcastle	Peste des petits ruminants	Crise martiale
Typhose et pullorose	Gale	Parasites gastro-intestinaux
Choléra	Parasites gastro-intestinaux	Gale

Tableau 2: Calendrier de traitements préventifs pour les volailles et le bétail dans la sous-préfecture de Ouidah

		Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Espèces animales	Traitements												
Volailles	Vacc. typhose		*					*					
	anti peste aviaire		*					*					
	choléra		*					*					
	Déparasitage interne (1)		*					*					
Petits ruminants	Vacc. anti-PRR			*									
	Déparasitage interne			*						*			
	Anti-gale		*						*				
Porcs	Déparasitage interne			*					*				
	Anti-gale		*						*				
Bovins	Vacc. anti-PB			*									
	Déparasitage interne			*						*			
	Anti-tique		*			*			*			*	
	Traitement trypanocide					*						*	

(1) Un déparasitage gastro-intestinal systématique doit être entrepris chez les veaux et les porcelets à deux mois d'âge.

Tableau 3: Résultats des traitements entrepris selon le calendrier établi

Espèces animales	Nombre d'individus traités	Taux de mortalité (%)
Volailles	115	21,74
Petits ruminants	290	5,17
Porcins	75	9,33

Tableau 4: Comparaison du coût des traitements et la valeur des animaux

Espèces animales	Traitements préventifs annuels prévus par animal	Coût global de traitement par animal et par an (FCFA)	Valeur moyenne d'un animal à un an d'âge (FCFA)	Rapport coût des soins sur la valeur de l'animal (%)
Volailles (poulets)	Déparasitage (2 fois) Vaccination (2 fois)	150	500	30
Petits ruminants	Déparasitage (2 fois) Vaccination (1 fois)	200	5000	4
Porcs	Apport de fer (1 fois) Déparasitage (2 fois)	250	4000	6,25

Discussions

Les regroupements des animaux par hameau ou par village se font fréquemment en Afrique au cours des campagnes de vaccination. Ce regroupement concerne souvent le gros bétail (bovins, chevaux). La particularité de la SAB dans la sous-préfecture de Ouidah réside donc dans la prise en compte du petit élevage (ovins, caprins, porcins, volaille) dans un but de correction des disparités entre différentes couches sociales au plan de la disponibilité en protéines animales.

La liste des affections prioritaires retenues dans le calendrier établi (tableaux 2 et 3) est presque identique à celles établies par ZOLTY (1989) et KOUDANDE (1992) respectivement pour la volaille et les petits ruminants. En effet, pour la volaille, ZOLTY (1989) signale que: "la maladie de Newcastle, la variole aviaire, le choléra et le coryza constituent les causes de mortalité les plus répandues en milieu villageois dans les régions chaudes". KOUDANDE (1992) signale qu'à Eglimè dans le département du Mono au sud du Bénin, la peste des petits ruminants et la gale sont respectivement les premières et deuxièmes causes de mortalité chez les petits ruminants entraînant 11% et 17% de pertes chez ces animaux.

Les traitements entrepris ont certes contribué de façon déterminante à la réduction du taux de mortalité dans les élevages mais on ne

saurait attribuer à eux seuls la baisse de la mortalité. La claustration, l'amélioration de l'habitat et de l'alimentation des animaux sont autant de pratiques introduites par la SAB et auraient contribué à réduire la mortalité animale.

L'analyse coût-opportunité des traitements agit aussi en faveur de la poursuite de la SAB. Pour les volailles, le coût de la prophylaxie qui représente 30% de la valeur moyenne d'un poulet d'un an n'est certes pas très incitateur, par comparaison à celui des petits ruminants et des porcins respectivement de 4 et de 6,25% de la valeur moyenne d'un animal.

En matière de stratégie de santé animale de base, d'autres structures telles que le Projet de Développement de l'Élevage au Sénégal Oriental (PDESO), le Projet de Promotion de l'Élevage Borgou Est (PDEB) au Bénin sont plus avancées que le CREDESA. En effet, ces projets collaborent respectivement avec les auxiliaires d'élevage, les Unités Villageoises d'Élevage (UVE) et les Unités Pastorales (UP) qui sont des indicateurs de la participation communautaire dans leurs programmes. Les auxiliaires d'élevage, les UVE et les UP témoignent aussi de l'importance de la formation des éleveurs dans les stratégies d'intervention de ces projets. Ce qui rend urgent le démarrage des classes de formation des éleveurs pour favoriser une plus grande responsabilisation et participation de ces éleveurs.

CONCLUSION

La Stratégie de Santé Animale de Base (SAB) expérimentée dans la sous-préfecture de Ouidah par le CREDESA privilégie de fait le petit élevage qui est pratiqué par toutes les couches sociales.

Le respect du calendrier de traitements préventifs a permis de réduire le taux de mortalité chez les volailles et les petits ruminants. Les coûts de traitements sont relativement bas et représentent 30% du coût moyen d'un poulet et 4% de celui d'un petit ruminant.

La SAB est une expérience récente. Elle doit démarrer bientôt la formation des éleveurs qui en est un volet déterminant. Un travail important reste à faire aussi au niveau du choix des médicaments vétérinaires et de la tarification des soins pour favoriser la réalisation technique de la SAB et garantir sa durabilité.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 - COMITE NATIONAL POUR L'ALIMENTATION ET LA NUTRITION. 1995. Plan d'Action National pour l'alimentation et la nutrition. 155 p.
- 2 - CTA, GTZ, IEMVT. 1984. Actes du séminaire sur une structure de santé animale de base. Bujumbura. 222 p.
- 3 - CTA, GTZ, ODA, CTMV. 1985. Proceedings of the seminar on primary animal health care in Africa. Blantyre. 122 p.
- 4 - KOUDANDE, O. D. 1993. Traitement comparatif de la gale sarcoptique des caprins au Bénin. Bulletin de la Recherche Agronomique. N°4. 15-21.
- 5 - LAWANI, M. M. 1993. Les freins au développement de l'élevage dans la région de Ouidah. Rapport d'activités. Inédit. CREDESA: Pahou. 26p.
- 6 - MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL. 1994. Plan d'action de la Santé Animale. 31 p.
- 7 - MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL. 1994. Définition d'une stratégie et d'un plan d'action pour le sous-secteur de l'élevage. Volume I. Cotonou. Direction de l'Elevage. 95p.
- 8 - ZOLTY, A. 1989. Dossier Aviculture. N°167. 14-32.